

La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 119 / Avril 2025

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire : Comme chaque année, nous nous sommes retrouvés le dimanche 24 mars avec nos aînés pour le traditionnel repas offert par la municipalité et concocté par Jean-Pierre Antoine. Nous étions soixante-sept convives à prendre place à table dans une salle des fêtes décorée aux couleurs printanières. En 2025, cent neuf habitants âgés de soixante-dix ans et plus ont été recensés dont sept nouveaux septuagénaires. Six d'entre eux étaient présents et ont reçu, pour les dames, une fleur et pour les messieurs une bouteille de champagne. A noter la présence de nos pensionnaires du SMTI et EPHAD, Suzane Delanzy, Maurice Richeton et Liliane et Roger Horriot qui ont pu profiter d'une escapade dominicale grâce à leur famille et amis. Nous avons eu également une pensée pour Gilles Michel, décédé en ce début d'année. Quant à nos aînés hospitalisés ou en maison de retraite, Emilie et moi-même sommes allées leur porter un colis.

Comme d'habitude nous avons passé un très agréable moment. Merci aux adjoints, conseillères et conseillers, bénévoles, Angélique et Daniel pour la réussite de cette journée.

Avec le printemps arrive également la saison « des budgets ». Dans sa séance du 24 mars, le compte administratif et le compte de gestion ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal.

Compte administratif budget général arrêté comme suit :

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat exercice 2024	Résultat clôture 2024
Investissement	- 86 025,72 €	0	17 162,23 €	- 68 863,49 €
Fonctionnement	386 924,67 €	86 025,12 €	80 768,15 e	381 667,10 €

Compte administratif budget eau arrêté comme suit :

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat exercice 2024	Résultat clôture 2024
Investissement	358 377,58 €	0	-321 326,95 €	37 050,63 €
Fonctionnement	19 763,90 €	0	-14 825,42 €	4 938,48 €

Dans sa séance du 4 avril, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif général comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 693 774.61 €
- dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 253 772.49 €

et adopté également à l'unanimité le budget primitif eau comme suit :

- dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 70 306.42 €
- dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 66 691.05 €

Concernant le vote des taux d'imposition des taxes directes locales, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ces taux et de proposer les taux de référence 2025 : taxe foncière bâtie : 41,44 % ; taxe foncière non bâtie : 15,52 % ; taxe d'habitation : 17,95 %

Concernant les obligations légales des communes en matière de divagation des animaux, nous avons signé une convention avec la fourrière de Valdelancourt.

Pour conclure, la journée « Entretien du patrimoine communal » se tiendra le samedi 17 mai. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie jusqu'au vendredi 3 mai. Au programme : nettoyage, peinture, plantations etc.

Possibilité de participation le matin ou l'après-midi. Je vous donne rendez-vous à 8 h à la mairie pour vous offrir le café.

A midi, nous partagerons une collation. Merci par avance pour votre implication.

Christelle CLAUDE

Permanence du maire

Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.

Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.

Information et communication



Le site internet de la commune

www.serqueux52.fr fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.

Marie6Agnès Fontaine assure la correspondance du Journal de la Haute-Marne pour Serqueux. Voici ses coordonnées :

portable : 06.80.92.29.40 – Fixe : 03.25.90.80.89

Mail : pierre.fontaine4@wanadoo.fr.



Campagne de stérilisation des chats errants

La municipalité va organiser une première campagne de stérilisation des chats errants. Elle se déroulera du 19 au 23 mai 2025 dans les rues suivantes : rue

Dessous l'Eglise, rue du Mont, rue des Grippots. Seuls les chats sans propriétaires sont concernés. **Les habitants concernés sont invités à empêcher leurs chats de divaguer durant la campagne de capture et à s'assurer qu'ils sont bien identifiés afin qu'ils ne soient pas considérés comme errants.**

Bilan recensement 2025 de la population

Le recensement de la population qui a eu lieu du 16 janvier au 14 février s'est parfaitement déroulé. Je remercie les nombreux foyers qui ont rempli le formulaire via internet et Mme GUYOT qui a parfaitement assuré son rôle d'agent recenseur.

L'INSEE nous communiquera en décembre 2025 les résultats officiels du recensement.



Ramassage des objets métalliques

Le ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUBERT aura lieu le lundi 26 mai. Sortir les objets la veille.

Fêtes des mères



Les mamans sont invitées à venir retirer leur fleur le samedi 24 mai de 14 h 30 à 16 h 30 dans l'ancienne classe de maternelle de l'école.

Chorale Voix de Serqueux

La chorale Voix de SERQUEUX, composée de chanteuses et chanteurs hollandais, dirigée par Elodie SCHUDEBOOM, donnera un concert gratuit à l'église le vendredi 2 mai à 18 h. Venez nombreux les écouter.



Bornes corps plats/verres et collecte ordures

Pour rappel, les CHANGEMENTS 2025 :

Depuis le 1^{er} janvier : forfait 20 levées au lieu de 26.

Depuis le 1^{er} avril : passage du camion tous les 15 jours pour la collecte des ordures ménagères.

Depuis le 1^{er} avril : le jour de collecte a changé (voir calendrier).

Depuis le 1^{er} avril : suppression de la collecte des papiers, les dépôts se font dans des bornes situées à côtés des bornes à verres : rue Belle Croix ou sortie village RD 144 direction le cimetière.

AUCUN SAC BLEU NE DOIT ETRE DEPOSE DEVANT LES BORNES.

Il faut comme auparavant sortir la veille les ordures ménagères et les sacs jaunes. Le nouveau calendrier a été distribué fin mars. Pour toutes questions ou interrogations, contactez le SMICTOM au 03.25.84.43.71.

Cérémonie du 8 mai



Rassemblement place de la mairie à 11 h et au Monument aux Morts à 11 h 15 pour lecture du discours et dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur servi à la salle Léon Collin ou dans la cour de l'école si le temps le permet.

Assainissement

Je rappelle aux habitants que l'Assainissement relève de la compétence de la communauté de communes des Savoir-Faire et non plus de la commune. En cas de problèmes constatés, veuillez contacter en priorité le service assainissement au 03.25.88.82.03

Fleurissement et aménagement

La commission fleurissement s'est réunie le 23 avril pour faire le point sur les travaux réalisés en 2024 et ceux à terminer : mise en place de copeaux sur tous les parterres bâchés, installation des barrières à la salle des fêtes. En réflexion pour 2025, l'aménagement d'un fleurissement en jachère derrière la cour de l'école (un banc y sera déjà installé) et la création d'un parterre de fleurs à la salle des fêtes près de la table de pique-nique. Concernant le concours des maisons fleuries, il est lancé. Nous invitons les habitants à fleurir leur maison et à s'inscrire en mairie jusqu'au 18 juillet 2025 au concours communal.



Château d'eau – Eau de consommation

Vous trouverez annexée à la gazette les résultats 2024 sur la qualité de l'eau de notre commune émanant de l'ARS. La note D attribuée par l'ARS concerne la dégradation bactériologique qui s'est produite fin août. Depuis, toutes les analyses ont montré une qualité conforme de notre eau potable.

Serqueux à travers l'histoire : Début de XI e siècle en pays langrois.

Le duc de Bourgogne Eudes Henri décéda en l'an 1002 sans héritier légitime. Le roi des Francs (Robert II dit Le Pieux), son neveu, était son plus proche parent. Il confirma ses prétentions à gouverner le duché, mais c'était sans compter sur la réaction du comte de Mâcon Otte-Guillaume, également puissant comte de Bourgogne (future Franche-Comté) et fils adoptif du défunt duc Eudes Henri. Une querelle de succession naquit et aboutit à une véritable guerre.

Le roi des Francs mena plusieurs campagnes militaires de 1003 à 1005 en Bourgogne. Il en sortit vainqueur, au détriment d'Otte-Guillaume, et obtint de gouverner le duché.

Dans cette guerre, Langres et notre région n'eurent pas à connaître les mêmes malheurs qu'une partie du duché de Bourgogne (deux sièges d'Auxerre, sièges de Beaune, d'Avallon et pratiques de la terre brûlée). Lorsque le roi arriva devant Dijon, importante ville dans la province épiscopale de Langres, il trouva une ville fort bien défendue. L'abbé de Saint Bénigne fut assez convaincant pour que le roi des Francs n'assiégeât pas Dijon. Le roi renonça ainsi à affronter par les armes l'évêque de Langres.

Pourtant Robert II roi des Francs avait des raisons de s'intéresser à la seigneurie de Langres comme aux autres territoires du duché de Bourgogne. Le comte Otte Guillaume, en lutte contre Robert II, n'était-il pas beau-frère de l'évêque de Langres Brun de Roucy ? L'évêque était pour Otte Guillaume un appui d'importance en terre langroise.

À l'égard de Langres le roi des Francs agit finalement avec prudence et choisit la voie diplomatique. Une entrevue se tient en 1006, réunissant son voisin Henri II roi de Francie orientale élu empereur de Germanie, le comte Otte Guillaume et le roi des Francs Robert II. Ce dernier obtient que le pays langrois lui revienne, mais pas dans l'immédiat ; il est convenu d'attendre la mort de l'évêque Brun de Roucy pour que Langres et ses possessions entrent dans le giron royal des Capétiens. C'est ce qui se produisit en 1016 à la mort de Brun. Les terres de l'évêque de Langres, du Bassigny et celles de Serqueux avaient donc échappé aux dévastations causées par la guerre de succession. Le roi des Francs, dès 1016, agit à l'égard de Langres comme l'autorisaient les accords de 1006, l'évêque restant à la tête de sa seigneurie. Lambert, successeur de Brun de Roucy, fut un évêque choisi à la convenance du roi des Francs. Il dut abandonner au roi son pouvoir seigneurial sur Dijon (qui avait été deuxième résidence des évêques langrois) ; le roi Robert II fit de cette ville le siège du duché de Bourgogne. Henri I^{er} fils de Robert II décédé en 1032

succéda à son père comme roi de Francie occidentale, laissant à son frère Robert I^{er} le duché de Bourgogne. En évoquant ces joutes politiques entre chefs en ce premier tiers du XI e siècle on est loin des batailles de toute autre nature que nos ancêtres avaient à livrer au quotidien. Certains auteurs rapportent que l'année 1022 aurait été celle d'une très grande sécheresse et de pauvres récoltes, avec une mortalité élevée parmi les animaux et les humains ; vers 1030 la Bourgogne et le Pays de Langres auraient affronté des épidémies décimant la moitié des habitants ; autour de la même année 1030 Serqueux aurait connu une famine faisant suite à des pluies abondantes. N'oublions pas les redevances féodales que nos ancêtres devaient à leurs seigneur et prieur ; notre village avec prieuré et château faisait partie du Bassigny où des familles exerçaient localement un pouvoir qui n'échappait pas au contrôle de l'évêque de Langres, véritable seigneur ecclésiastique.

Francis Collin, mars 2025

Bâtiments

Mairie : la chaudière à fioul de la mairie devient très âgée et nous avons dû faire face cet hiver à plusieurs pannes et réparations dont le changement de brûleur. C'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans une nouvelle chaudière à fioul. Le devis de l'entreprise SANITECH a été retenu pour un montant de 10 394,73 € HT en sachant que le brûleur installé sur l'ancienne sera compatible avec la nouvelle.

Eglise : suite à la dernière visite d'entretien de l'église Saint Blaise, il a été conseillé de mettre en place des protections foudre sur le clocher (paratonnerre – parafoudre). Le conseil municipal a retenu le devis de la société BODET pour un montant de 14 020,76 € HT. Une demande de subvention est en cours auprès de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine.



Travaux forestiers et bois



Travaux sylvicoles 2025

L'entreprise Eric MATHIEU a été retenue pour effectuer les travaux sylvicoles 2025, pour un montant de 21 870,10 € HT, qui se décomposent ainsi : entretien de cloisonnement d'exploitation et sylvicole dans les parcelles 22, 52, 67, 68, 70, 87 et 88 ; maintenance de cloisonnement sylvicole dans les parcelles 25 et 26 ainsi que nettoyage manuel en plein de jeune peuplement ; et dans les parcelles 4 et 52, broyage localisé, en plein. Mise en place de 240 plants et protections contre le gibier.

Déclaration des revenus 2024

IMPOT SUR LE REVENU - délai : 28 mai (par internet)

Déclarez vos revenus en ligne (vérifiez, corrigez, complétez les informations).

Date limite pour le dépôt de la déclaration papier : 20 mai (uniquement dans les cas où vous n'êtes pas en capacité de déclarer vos revenus en ligne)

Vos questions :

- au 0 809 401 401 ;
- sur impots.gouv.fr (via votre messagerie sécurisée) ;
- au Service des impôts des particuliers de Chaumont (Saint-Dizier et Langres) avec ou sans RDV ;
- dans une des 18 France services du département.



Etat civil

Naissance le 5 février de Ysandre
EUDAIMON



Le Réveil du Malaumont

Le samedi 12 avril a eu lieu notre repas annuel. Cette année, l'équipe de l'association a décidé de faire voyager les convives en Bourgogne.

Nous leur avons donc préparé un repas avec des spécialités bourguignonnes : jambon persillé, gougères, Kir, et le traditionnel bœuf bourguignon.

A chaque plat, le Ban Bourguignon a été fredonné par l'ensemble des convives et adhérents.

L'animation sous la coupe de Blandine et Ursule, toujours en lien avec la Bourgogne, proposait aux convives, avec des indices plus ou moins difficiles, de retrouver soit un emblème, un film, une spécialité, un lieu.

Une bouteille de Crémant de Bourgogne a été offerte au groupe gagnant par l'association.

Cette soirée fût appréciée par tous autant pour leurs papilles que la joie qui régnait dans la salle de fêtes. Je tiens à remercier l'ensemble des adhérents pour leur investissement lors des préparatifs de ce repas (toute la préparation en amont, mise en place et décoration de la salle, confection maison des gâteaux pour l'apéritif et surtout leur magnifique état d'esprit et joie)

L'équipe du "Réveil du Malaumont" vous donne rendez-vous le 03 août pour le repas champêtre organisé en collaboration avec la Municipalité. Karine

Les Fontenelles

Toute l'équipe vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous dans la prochaine gazette pour le programme de fin d'année. Annick

Chants Musicalies

L'association Chants Musicalies propose de vous rencontrer à Serqueux et de partager des moments de convivialité sur le thème du chant.

Ces ateliers ont lieu tous les jeudis à 15h30 et à 17h30. Ils sont gratuits et se déroulent à l'ancienne Maternelle de Serqueux. Vous pouvez nous contacter par mail : musicalies@orange.fr ou venir directement en spectateur ou chanteur.

Nous tenions à nous excuser pour l'annulation de notre Printemps des Poètes cette année, l'hiver ayant fragilisé la santé de plusieurs de nos chanteurs.

Nous avons en projet : "Musique en Fête" (entrée libre) qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Serqueux et sous les Tilleuls le 28 juin avec petit marché artisanal, concerts l'après-midi, auditions et animations (initiation à la danse

Country) et concert du Groupe Potofeu toute la soirée. Toutes les Associations de Serqueux participent avec nous à cet évènement en vous invitant à profiter de la buvette, des gaufres et des saucisses merguez frites. Réservez votre date dès maintenant ! Doris



BON

PRINTEMPS

2025

